



PÔLE SPORTIF

COMMISSION FUTSAL RESTREINTE

Réunion du :	Mardi 08 septembre 2026
A :	Electronique
Présidente:	Michelle GUERRA-BORGES
Présents :	Christophe GIRARDET, Jean-Michel GUYONVERNIER.

Futsal Départemental 1 Seniors Masculins

Le district de Haute-Saône a pris la décision de ne pas faire participer ses équipes sur la phase automne, dans notre District.

« Compétition spécifique seniors Futsal District saison 26/27 : état équipes engagées - perspectives

4 équipes engagées :

Amance/Corre/Polaincourt - Francheville - Jussey - Rioz Fc.

Décision :

1) d'organiser un championnat District 70 indépendant sur la phase automne 2026

2) d'organiser un championnat en commun avec District 90/25 sur la phase printemps 27 car 3 équipes concernées (suite à accession d'une équipe en Régional 2 à l'issue de la phase automne 26) sous réserve avis favorable du District 90/25. »

Les membres de la commission se rejoignent sur le fait qu'il ne peut en aucun cas y avoir une organisation par demi saison, sans les équipes du District de Haute-Saône sur la phase automne, et avec les équipes du District de Haute-Saône sur la phase printemps.

Les membres de la commission futsal disent que l'organisation doit incorporer les équipes du District de Haute-Saône sur l'ensemble de la saison, ou sur aucune phase.

Vote pour : 3

Vote contre : 0

Abstention : 0

Aussi, la commission Futsal du Pôle Sportif décide de porter cette décision à la connaissance des membres du bureau du District Doubs Territoire de Belfort.

**La Présidente,
Michelle GUERRA-BORGES**

RAPPEL : Les décisions de la commission futsal sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.